

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 29 octobre 2019 portant nomination
au grade d'aspirant à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1929741A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-9 et R. 4131-10;

Vu le décret n° 2008-939 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux officiers sous contrat;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés;

Vu la décision n° 20055 du 13 mars 2019 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat - encadrement (OSC ENCADREMENT) - session 2018-2019;

Vu la décision n° 37303 du 16 mai 2019 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat - encadrement (OSC ENCADREMENT) - session 2018-2019 (décision complémentaire);

Vu la décision n° 46992 du 27 juin 2019 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat - encadrement (OSC ENCADREMENT) - session 2018-2019 (décision complémentaire);

Vu la décision n° 50686 du 9 juillet 2019 portant inscription sur la liste des candidats sélectionnés au recrutement d'officiers sous contrat - encadrement (OSC ENCADREMENT) - session 2018-2019 (décision complémentaire),

Arrête:

Article 1^{er}

Les élèves officiers sous contrat dont les noms suivent sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} août 2019:

Haudebourg Romain NIGEND : 418 575

Sido Dimitri NIGEND : 406 956

Article 2

Après avoir satisfait au cycle de formation donnant accès à ce grade, les élèves officiers sous contrat dont les noms suivent sont nommés au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 1^{er} novembre 2019:

Boivin Gabrielle NIGEND : 428 936

Bucquet Thibaut NIGEND : 428 941

Buessard Elise NIGEND : 428 942

Gouret Mathilde NIGEND : 428 945

Joly Maxime NIGEND : 428 948

Landurain Steven NIGEND : 428 950

Le Querler Antoine NIGEND : 428 952

Moreau Alexandre NIGEND : 428 953

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur
des personnels militaires de la gendarmerie nationale :

*Le général, adjoint
au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

O. COURTET